



Dossier de presse
Octobre 2021

La filière agricole recrute

Des secteurs pourvoyeurs...des opportunités de carrière

**Retrouvez-nous au SIVAL
Les 11-12-13 janvier 2021
Sur l'Espace Emploi**

Des évènements en présentiel ou digitalisés

- **Job dating**
- **Offres d'emploi**
- **Accueil et orientation candidats/employeurs**
- **Ateliers candidats/employeurs**

Contact ANEFA:
Isabelle TRAINEAU
anefapdl@anefa.org
02 41 96 76 88
06 80 31 96 62

Contact APECITA :
Géraldine LEBRETON
glebreton@apecita.com
02 41 16 37 87
06 07 79 79 20

Contact OCAPIAT :
Eric COLLIN
eric.collin@ocapiat.fr
01 70 38 38 28
06 17 26 86 38

Des emplois durables en agriculture

L'agriculture recrute... toujours plus

Les Pays de la Loire font partie des régions leaders en termes de main d'œuvre salariée agricole avec près de 86 000 salariés¹. La moitié des salariés et des ETP (Equivalent Temps plein) relèvent du secteur des cultures spécialisées. De même, les services à l'agriculture (emplois en coopératives, en négoce, en jardinerie, ...) représentent une part importante de l'emploi régional - environ 50 000 dont la moitié en CDI. 33 500 chefs d'exploitation et coexploitants dirigent 22 500 exploitations agricoles. 47% d'entre elles sont employeurs de main d'œuvre salariée.

Chaque année, en moyenne, les besoins de la production agricole nécessitent :

- L'installation de plus de 850 chefs d'exploitation pour satisfaire le renouvellement des générations d'actifs non-salariés
- Le recrutement de salariés permanents et de salariés saisonniers :
 - o 2 500 salariés permanents² pour compenser les départs en retraite, les départs du secteur, le remplacement de chefs d'exploitation.
 - o Plus de 12 500 CDD longue durée principalement en horticulture et maraichage
 - o Près de 53 000 saisonniers (CDD <4 mois) sont recrutés chaque année pour les travaux relatifs à la récolte, la cueillette des fruits, les vendanges, le muguet, le maïs semence, le maraichage

Dans les services à l'agriculture (coopératives, organisations professionnelles, centres techniques, recherche, ...), le besoin annuel est estimé à 1 400 salariés.

En végétal spécialisé, des métiers en tension...des offres à pourvoir

➤ En viticulture :

Il est difficile de pourvoir les postes d'**agent viticole polyvalent / tractoriste**, même s'il y a de plus en plus de candidats, généralement des adultes en reconversion. Les viticulteurs, réquisitionnés de plus en plus sur leurs exploitations pour des tâches, comme la gestion de l'entreprise ou la commercialisation des vins, recherchent des salariés sachant travailler la vigne (taille, palissage...) et, conduire et utiliser du matériel de plus en plus complexe (tracteurs-enjambeurs, machines à vendanger...). Des personnes opérationnelles : autonomes et compétentes. Ceci est d'autant plus vrai que les exploitations sont petites et pour elles, la gestion des ressources humaines n'est pas anticipée.

En Pays de la Loire, on estime le besoin annuel à **350 salariés permanents**, par an, en viticulture, pour des postes d'agents viticole polyvalents vigne et chai.

➤ En maraîchage et cultures fruitières :

Les exploitants ont besoin d'**agents de cultures légumières ou fruitières qualifiés**, des salariés qu'ils ont du mal à trouver dans le vivier des jeunes diplômés pour qui, ces filières sont peu attractives.

En Pays de la Loire, une des régions qui embauchent le plus de salariés en arboriculture et maraichage, on estime le besoin annuel à **440 salariés permanents** en maraîchage et **160 salariés permanents** en arboriculture. Ces besoins concernent essentiellement des postes d'agents **qualifiés**.

¹ Source : CRPE-ANEFA Pays de la Loire : Observatoire de l'Emploi Salarié en Production Agricole

² Prospective 2025 – ANEFA Pays de la Loire

Un secteur agricole ouvert et accessible

Secteur agricole méconnu par une population de plus en plus « urbaine », souvent porteur d'une image de métiers difficiles, peu valorisant et sous-payés, les métiers de l'agriculture méritent d'être mieux connus et reconnus : nombreux, diversifiés tant au niveau de la qualification demandée que de la filière concernée (arboriculture, viticulture, bovin lait, agro équipement, etc...). La pratique des métiers de l'agriculture nécessite des niveaux de formation très larges allant du CAPA au diplôme d'ingénieur. Le taux d'embauche est de 88 %, 30 mois après l'issue d'une formation (chiffre Ministère de l'agriculture).

En Pays de la Loire, le dispositif de formation en agriculture, initiale (scolaire ou apprentissage) ou continue, est globalement satisfaisant tant sur les différents niveaux de formation proposés que sur la localisation géographique, **Que l'on soit jeunes collégiens ou lycéens, demandeurs d'emploi, adultes en reconversion, ... les possibilités de formation agricole existent en région.**

Des outils et services pour la recherche d'emplois et de candidats



La Bourse de l'emploi de l'ANEFA un service spécialisé de l'ANEFA qui met en relation les candidats, qui recherchent un emploi en production agricole et les employeurs, qui recrutent leurs salariés.

Le site 100% dédié à l'Emploi en production Agricole en France :

www.lagriculture-recrute.org

Leader de l'emploi en production agricole

La Bourse de l'emploi de l'ANEFA diffuse chaque année près de **7 000 offres** d'emploi.

C'est un service de proximité, relayé dans plus de **50 points d'accueil** en département ou en région, qui assure les mises en relation entre candidats et employeurs.

Une Bourse de l'emploi connectée

Sur le site de la Bourse de l'emploi, www.lagriculture-recrute.org :

- les **employeurs** déposent leurs offres d'emploi et accèdent aux demandes d'emploi et CV des candidats (plus de **13 000 demandes** / an).
- les **candidats** consultent les offres d'emploi (CDI, CDD, contrat professionnel et contrat d'apprentissage) et saisissent leurs cv en ligne.

En Pays de la Loire

- Une présence dans les 5 départements
- 1 800 offres d'emploi et 1 900 demandes d'emploi publiées dans la région



- **La Bourse de l'emploi de l'APECITA** est un service spécialisé qui met en relation les candidats, qui recherchent un emploi dans les services à l'agriculture et les employeurs, qui recrutent leurs salariés.

Le site 100% dédié à l'Emploi dans les services Agricoles en France : www.apecita.com

Leader de l'emploi dans les services à l'agriculture

L'APECITA diffuse chaque année près de **14 000 offres** d'emploi.

C'est un service de proximité, relayé par 14 bureaux en région, qui assure les mises en relation entre candidats et employeurs.

Une Bourse de l'emploi connectée

Sur le site de l'APECITA, www.apecita.com :

- les **employeurs** déposent leurs offres d'emploi et accèdent aux demandes d'emploi et CV des candidats (plus de **20 000 demandes** / an).
- les **candidats** consultent les offres d'emploi (CDI, CDD, contrat professionnel et contrat d'apprentissage) et saisissent leurs cv en ligne.

Ce site bénéficie d'un trafic élevé (300000 connexions/mois) et est accessible sur la page Facebook , le compte Twitter de l'APECITA.

En Pays de la Loire

- Une présence départementale
- 1700 offres d'emploi et 1800 demandes d'emploi publiées dans la région
- 72 % des offres en CDI temps plein
- Les offres concernent principalement l'Agrofourniture (25%), les productions végétales spécialisées (18%) et la grandes cultures-productions animales (18 %).



OCAPAT est l'un des opérateurs de compétences (OPCO) créés par la loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018. OCAPAT est l'Opérateur de Compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires.

Chiffres clés 2020

Avec près de **179 000 entreprises** (et dirigeants non-salariés*) représentant **1,26 million de salariés** dans son champ professionnel, OCAPAT se caractérise par trois éléments clés :

- **50 branches professionnelles**
- **98 % d'entreprises de moins de 50 salariés** (et 93 % de moins de 11 salariés)
- **2 % d'entreprises de plus de 50 salariés** employant 50 % des salariés du champ professionnel d'OCAPAT

Les missions principales d'OCAPAT sont de :

- **Promouvoir les différentes modalités de formation** auprès de ses différents publics, et notamment celles réalisées en tout ou partie à distance ou réalisées en situation de travail
- **Prendre en charge les actions de formation** dans le cadre des dispositions légales et conventionnelles et mobiliser des budgets spécifiques
- **Assurer un service de proximité** aux entreprises et notamment aux TPE/PME afin :
 - D'améliorer l'information et l'accès de leurs salariés à la formation professionnelle
 - De les accompagner dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle
- **Développer l'alternance** (contrat d'apprentissage et de professionnalisation, Pro A) et assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches

En région Pays de la Loire:

- 5 conseillers entreprises couvrent le territoire pour un service de proximité.
- Financement d'actions à hauteur de 67 millions d'euros en 2020 pour plus de 25000 bénéficiaires dont 3963 en contrats d'alternance.

Les RDV de l'Espace emploi formation au SIVAL

Plusieurs temps forts, individuels et collectifs pour accompagner les (futurs) employeurs et salariés

- **Le job dating APECITA : en présentiel et en distanciel**
Le principe : permettre à des candidats d'établir un premier contact avec un recruteur ou une entreprise recherchant un collaborateur lors d'un entretien express.
sur inscription obligatoire
- **Horti dating** : un projet d'installation en horticulture ? Venez rencontrer des entreprises au profil très varié qui cherchent un repreneur ou un associé à court ou moyen terme.
- **Des ateliers à destination des employeurs et des candidats**
¼ d'heure maxi pour aborder avec nos experts ANEFA – APECITA - OCAPIAT :
 - ***Techniques recherche d'emploi***
 - ***Utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir votre projet professionnel***
 - ***Faire le point sur sa situation professionnelle ;***
 - ***Dispositif de formation dans le cadre d'une évolution professionnelle ou d'une reconversion professionnelle***
 - ***Le marché de l'emploi dans la filière végétale***
 - ***Recruter en alternance***
 - ***Dispositif de formation et aides à la formation***
 - ***lagriculture-recrute.org***
 - ***Candidat/employeur : comment se comprendre ?***
- **Un temps fort à destination des prescripteurs de l'orientation**
(Re) découvrir la filière végétale, les métiers et compétences recherchées, les dispositifs de formation
- **Les rendez-vous individuels à destination des candidats et des entreprises**
Nos conseillers emploi/formation vous proposent des temps d'échanges individuels durant ces 3 jours
- **La consultation des offres d'emploi**